



## 1<sup>er</sup> CONCOURS :

**« Esprit d'entreprendre :  
Créez des métiers pour demain !!! »**

**Ouvert aux élèves des établissements publics du second degré du  
Bassin d'éducation grand Caen**

*Guide pédagogique à télécharger sur le site de l'académie*

### Le règlement :

#### **Article 1. Les organisateurs**

Dans le cadre du Comité local école Entreprise du bassin d'éducation grand Caen, un concours gratuit, sur le thème de l'esprit d'entreprendre, semaine école entreprise 2012 est organisé en lien avec le MEDEF Basse-Normandie et la cellule partenariale du Rectorat de Caen.

Ce concours est ouvert aux classes des collèges, lycées et pôle insertion, du bassin grand Caen.

***Le concours se déroulera du 5 septembre 2012 au 23 novembre 2012.***

Les organisateurs garantissent aux participants la réalité des lots, leur entière impartialité quant au déroulement du concours et la préservation d'une stricte

égalité des chances entre toutes les classes participantes.

## Article 2. Le calendrier

- Lancement du concours le **5 septembre 2012**.
- Inscription au concours **jusqu'au 20 Octobre 2012**.
- Date limite d'envoi des différentes productions le **15 Novembre 2012**.
- Examen des productions et délibération du **jury le 23 Novembre 2012**.
- Annonce des résultats et remise des prix le **23 Novembre 2012**.

## Article 3. Le déroulement

- Inscription :

La ou le chef d'établissement, se charge d'inscrire la ou les classes participant au concours en remplissant le formulaire ci-joint (page 5) et en le renvoyant au :

CIO Caen1, CLEE  
Rue des Rosiers  
14000 CAEN

Ou en s'inscrivant en ligne via le site de la Dronisep (dronisep. Fr) ou celui du rectorat.

## Article 4.

### Consigne et réception des différentes productions

- Consigne :

*« Exprimez par un visuel ce que pourrait être pour vous un ou des métiers pour demain ».*

Chaque classe participant au concours s'engage à :

#### 1) Présenter une production réalisée sur :

**Soit un support papier format A3** : graphisme, texte, poème, bande dessinée, collage photos ...

**Soit** tout autre visuel **pouvant être exposé**. (Power point- maquette...)

Cette production pourra être réalisée soit collectivement par toute la classe soit par un groupe d'élèves (**avec une attention particulière concernant le droit**

spécifique à l'image)

2) Réaliser une (ou des) « fiche-métier », telles celles réalisées par l'ONISEP sans oublier de mentionner à quel genre (sexe) se réfère le métier (Modèle disponible sur le site régional de l'ONISEP)

3) Joindre un argumentaire écrit retraçant le cheminement du projet qui sera présenté.

4) Venir présenter oralement son projet devant le jury

#### ➤ Modalités d'envoi

Le support d'expression sera adressé par voie postale au :

CIO Hérouville/CI DEME  
1 place de l'Europe  
14200 Hérouville ST Clair

Ou par mail à : [cio.herouville@ac-caen.fr](mailto:cio.herouville@ac-caen.fr)

Pour le 15 Novembre délai de rigueur pour l'envoi

Le support de la production devra mentionner le **nom de l'établissement, l'adresse, le téléphone, le courriel ainsi que la classe et l'identité de l'adulte référent qui a accompagné l'initiative**. Toute réalisation ne comportant pas ces mentions ne pourra être retenue.

### **Article 5. La composition du jury et l'évaluation**

#### ➤ Critères d'évaluation

Le jury évaluera les productions selon les critères suivants :

- Respect de la consigne.
- Mise en évidence d'un caractère innovant, manifestant l'esprit d'entreprendre
- Besoin de la société auquel il répond
- Caractère persuasif de la réalisation présentée
- Originalité du projet
- Composition du jury

Le jury, co-présidé par l'animateur du CLEE et un membre du MEDEF, est composé des membres du comité de pilotage du CLEE grand Caen, d'un représentant de la cellule partenariale du rectorat, et d'un responsable de la Dronisep. Les décisions du jury seront souveraines. Ses choix seront par conséquent sans appel.

Le jury désignera pour chaque catégorie, la réalisation lauréate en respectant les critères d'évaluation.

#### **4 Catégories :**

- Collège

- Lycées (LGT, LP)

- Pôle d'insertion

- Enseignement adapté ou spécialisé

#### **Article 6. La promotion du concours**

La communication sur ce concours sera effectuée par le CLEE CAEN-FALAI SE lors d'une présentation en Bassin d'éducation puis par mailing en direction des chefs d'établissement de collèges, lycées . Ces informations seront relayées via le site du Rectorat et de la Dronisep.

#### **Article 7. Les conditions d'adhésion**

Le simple fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.  
Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables si l'une ou plusieurs réalisations étaient retardées ou égarées ou d'une manière générale mal acheminées.

#### **Article 8. Les lots**

Dans chacune des 4 catégories, une classe sera primée. Tous les élèves de cette classe (qu'ils aient ou non participé à la réalisation de l'action du concours) seront bénéficiaires du lot.

#### **Article 9. L'autorisation d'utilisation**

Les participants au concours sont informés que leur production, même non primée, est susceptible d'être exposée par voie d'affichage, de presse ou par Internet. Ils autorisent donc les organisateurs et les partenaires, à titre gratuit à utiliser leur production, sans restriction ni réserve.

---

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de l'établissement :.....

Adresse électronique :.....

Téléphone :.....

Classe(s) engagée(s) :.....

Nom de l'adulte référent :.....

Signature et cachet de la ou du responsable de l'établissement

---

Vous pouvez également vous inscrire sur un formulaire en ligne :  
[ac-caen.fr/ecole-entreprise](http://ac-caen.fr/ecole-entreprise)

Pour toute information complémentaire :

CIO Caen 1 au 02 31 86 15 11 ou [cio.caen1@ac-caen.fr](mailto:cio.caen1@ac-caen.fr)